

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 100

présenté par
Mme Alexandra Martin, M. Ray, M. Brigand, M. Pauget et Mme Duby-Muller

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.